

L'info

n°386

mars

2022

Saint Brice Courcelles



La journée internationale des femmes, le **8 Mars 2022** s'inscrit sous le thème de l'égalité aujourd'hui pour un avenir durable.

En reconnaissance de la contribution des femmes et des filles du monde entier qui mènent l'offensive quant à l'adaptation et la réponse aux changements climatiques et à leur atténuation, en faveur de la construction d'un avenir plus durable pour toutes les personnes.

Les vendredis de l'auditorium vendredi 18 mars à 19h

Maison des Arts Musicaux Rue de Luzarches

Rémy Cochen

Ami de longue date de La Parolière, Rémy Cochen quitte pour notre plus grand plaisir sa Bretagne et ouvre un cycle de 4 spectacles de conteurs professionnels.



Et nous irons à Berlobi

Une pleine lune ! C'est le moment idéal pour une balade à Berlobi, un pays où les gens sont tous bellués, au point qu'ils prennent le vrai pour le semblant et inversement. Berlobi est le pays des merveilles où tout devient possible. Il suffit de dire les mots, aussitôt les mots prennent vie. Il suffit d'imaginer les choses, aussitôt les choses apparaissent. Pour voyager en ce pays et galoper sur l'envers du monde il faut mettre ses pas dans ceux du conteur. Vous êtes prêtes, vous êtes prêts ? Alors nous sommes partis...

Tout public à partir de 8 ans

Adulte : 5 € Moins de 18 ans : GRATUIT

Billetterie sur place – Réservations : igier.patricia@orange.fr / T | : 06 37 55 57 45

Comité Jumelage Soirée festive

Le Comité de Jumelage de St Brice Courcelles organise sa soirée annuelle le **samedi 19 mars 2022**.

Cette année, changement d'ambiance avec un concert en live. Venez vous distraire avec la formation :

« Nous, on attend Paulette »

dont la dizaine de musiciens alternera concert et une partie plus dansante.

Merci d'envoyer votre réservation et votre chèque avant le 15 mars auprès du :
Comité de Jumelage, 15 rue Marcel Pagnol, 51370 St Brice Courcelles
Tél : 06 73 17 11 14

Le prix de 18€ comprend l'entrée et une assiette de mignardises.

RDV à la salle des fêtes à partir de 20h30. Venez nombreux avec vos amis, vous ne le regretterez pas.



Soirée Magique samedi 12 mars

À la baguette ! Non, pas la baguette pour déguster asiatique, ni la baguette boulangère mais la baguette... magique... pour une soirée qui le sera tout autant !

Pleins Feux organise une soirée magique le **samedi 12 mars** avec le spectacle de Rafaël et la dégustation d'un repas fin... Le prix de cette soirée festive et gourmande est fixé à 36€. Après la magie et l'excellent repas (vin en sus), la soirée se poursuivra par la danse... On va pouvoir enfin retrouver les sensations de la piste avec les complices de Music & Light !

Réservez votre soirée, de 19h à 2h du matin !

Permanences les samedis matins à la salle des fêtes de 9h à midi, jusqu'au 5 mars.

SAMEDI 12 MARS 2022
SOIRÉE MAGIQUE
AVEC
**36€**
DÎNER SPECTACLE & DANSANT
19 H À 2 H 00
MUSIC AND LIGHTS
RÉSERVATION LES SAMEDIS MATIN
DE 9 H À 12 H
SALLE DES FÊTES
DU 5 FÉVRIER AU 5 MARS
TÉL : 07.71.88.80.43

 **PLEINS FEUX**
DIFFUSION CULTURELLE & ANIMATION
Saint Brice Courcelles

Projection "La dernière d'entre elles"



La Dernière d'entre elles, **jeudi 10 mars 18h30**, à la médiathèque Falala, projection en présence du réalisateur, entrée gratuite avec mesures sanitaires.

Un film documentaire de Pierre Goetschel. France, 2019, 1h10 min. Prix de la Fondation Auschwitz – Prix spécial du Jury-Prix du long-métrage – Festival International du Film d'Histoire de Montréal... La dernière d'entre elles est un témoignage contemporain sur la mémoire de la Shoah. Pierre Goetschel nous invite à rencontrer Rosette, la fille d'adoption de sa grand-mère Fernande. A l'issue du film, il répondra à vos questions. Renseignement au 03 26 09 49 51 ou sophie.lamy@reims.fr

Prochain rendez-vous des bébés lecteurs mardi 1er mars

Comptines et histoires de 6 mois à 3 ans. Il reste de la place sur le créneau 10h-10h30. Contactez-nous au 03-26-87-45-26 ou bibliotheque@st-brice-courcelles.fr



Café langue vendredi 11 mars à 17h30

1h de conversation uniquement en anglais, en toute convivialité autour d'une tasse de thé... Tout niveau, pas de jugement mais de l'amusement et de la prise de confiance. Le but c'est de se lancer, même pour quelques phrases.



Poésie et bricolage pour la fête des grand-mères



Samedi 5 mars à 10h30 venez préparer un cadeau pour la fête des grand-mères. Nous commencerons par un petit jeu d'écriture pour créer un poème à nos mamies chéries, qui sera suivi d'un atelier bricolage. Pour les enfants de 6 à 12 ans.

Lancement d'un cinéclub samedi 26 mars à 11h



Avis aux amateurs de bons films, la médiathèque lance en mars un cinéclub. Le but ? Echanger sur des films d'après un thème imposé et avoir vu au moins 2 des films proposés pour chaque séance. Au programme de cette 1ère séance : l'adaptation d'un livre au cinéma. Notre sélection imposée : Joséphine d'Agnès Obadia / Mystic River de Clint Eastwood, Trois jours et une vie de Nicolas Boukhrief et Le mystère Henri Pick de Rémi Bezançon. Il faudra donc avoir vu au moins 2 de ces films pour pouvoir en discuter. Ensuite nous élargirons la discussion sur les meilleures (ou les pires ?) adaptations de livres en films que vous ayez vues.

Participez à la création de ce cinéclub et venez nous aider à choisir les futurs thèmes et l'organisation des futurs rendez-vous.

J'peux pas j'ai lecture !!



#10marsjelis, une invitation nationale qui vise à sensibiliser tous les Français à l'importance de la lecture en choisissant de manifester leur attachement au livre tous ensemble. « La France lit ! » est organisée par le Centre National du Livre en collaboration avec l'association Silence, On Lit !, le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et l'ensemble de ses partenaires.

Pour ne pas manquer ce « quart d'heure de lecture » simultané dans toute la France, retenez dès à présent à votre agenda le jeudi 10 mars 2022 à 10 heures "Ce jour-là, la France lit !".

Retour sur le concert du 4 février

Viktor avec un K, alias Victor Doyen, nous a fait le plaisir d'un concert à la médiathèque. Une soirée importante pour ce jeune artiste basé à Reims, car elle marquait la sortie de son premier EP « On pourrait voir la mer » (dont certains titres sont disponibles sur Youtube pour les curieux). Auteur et compositeur des chansons, à part quelques reprises pour le spectacle, ce talentueux artiste nous a fait passer une excellente soirée, à laquelle le public avait répondu présent avec une quarantaine de spectateurs.



Toujours Verts Assemblée générale



Le mardi 1er février 2022 s'est tenue l'assemblée générale des Toujours Verts, au centre social, afin d'élire le nouveau conseil d'administration. Cette assemblée générale est présidée par Monsieur Laurent DEUTSCH, directeur du Foyer Pour Tous Centre Social, en présence de Madame Évelyne QUENTIN, Maire de la commune et Monsieur Pierre PATEROUR, référent du bureau du Foyer Pour Tous Centre Social.

Sont présents 51 membres et 12 pouvoirs ont été remis.

Neuf membres ont transmis leur candidature afin de faire partie de ce conseil. Chaque membre s'est présenté à l'assemblée en expliquant ses motivations. L'élection s'est déroulée par bulletin secret et tous sont élus à la majorité.

Après un échange entre les différents membres, voici le nou-

veau conseil d'administration avec les postes et les responsabilités de chacun :

Gaël SARRAZIN : président de l'association

Joël DEVASSINE : vice-président de l'association

Dominique LEXCELLENT : trésorière

Monique LHOTEL : trésorière adjointe

Patricia THARSIS : secrétaire

Michèle LEBOEUF : secrétaire adjointe

Les membres : Pierre ARNOULD, Pascal MARECHALLE et James MINAUX.

L'association compte 110 adhérents et de nombreuses activités, des référents sont attribués à chacune d'elles :

Pascal MARECHALLE et Joël DEVASSINE sont référents pour les jeux de société qui se tiennent le mardi de 13 h 40 à 17 h 30.

Michèle LEBOEUF et Monique LHOTEL sont référentes pour la gymnastique qui a lieu le mercredi de 9 h 30 à 10 h 30. Enfin, Gaël SARRAZIN et Pierre ARNOULD sont référents pour le billard qui est le mardi et le vendredi de 13 h 40 à 18 h 30.

Toutes les activités sont maintenues. Le redémarrage des voyages sera possible après une réflexion sur le sujet, compte tenu des questions d'assurance et de responsabilités.

Pour contacter le nouveau conseil d'administration de l'association : toujoursverts.51370@gmail.com

Secteur famille



Durant les vacances scolaires, dans le cadre des ateliers parents-enfants, les familles ont pu bénéficier d'une racontée par une conteuse de l'association la parolière. Merci Marie Hélène pour ce temps d'animation.

Photo conte



Loisirs de proximité

Une sortie famille (parents-enfants ou grands-parents et petits-enfants) est prévue le samedi 19 mars, au château de Réveillon. Au programme, visite et déguisements pour les enfants autour de la vie quotidienne du 17e siècle.

Départ en car à 8 h 45 de Saint-Brice-Courcelles et retour aux alentours de 18 h 15.

Tarif : 7€ par personne, et il faut être adhérent au centre social.

Prévoir un pique-nique. Le goûter nous est fourni pour cette sortie.

Les inscriptions sont ouvertes, au centre social.

LAEP

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents, LAEP, a lieu tous les mardis, hors vacances scolaires, de 10 h à 11 h 30.

Il est animé par Orane, référente famille, et Hélène, animatrice.

« Le LAEP est un lieu d'écoute et de parole pour les familles et leur(s) enfant(s) âgé(s) de moins de 6 ans. Les futurs parents sont également les bienvenus ! C'est un espace d'accompagnement à la parentalité et de jeux, de rencontres pour les enfants. Ce temps est gratuit, sur inscription. »

Le programme du mois de mars :

Mardi 01/03 : Bébés lecteurs

Mardi 08/03 : Fabrication de masques

Mardi 15/03 : Éveil musical

Mardi 22/03 : Pâte à modeler

Mardi 29/03 : Jeux de manipulation

Sur inscription au centre social.

Nouveau : les mercredis famille

Un mois à thème – deux activités proposées. Pour le mois de mars : Initiation à la sophrologie. En famille, venez passer un moment de détente et de relaxation pour un mieux-être au quotidien. Mercredi 16 ou mercredi 30 mars 2022 à 14 h, à partir de 4 ans.

(Affiche les mercredis en famille). Tarif : 1€ par personne, et il faut être adhérent au centre social.

Sur inscription auprès du secrétariat du centre social.



La semaine de la petite enfance

Dans le cadre de la semaine nationale de la petite enfance, les acteurs du territoire de Saint-Brice-Courcelles se sont réunis afin de vous proposer un programme spécial pour cette semaine. Un flyer avec la programmation détaillée sera disponible début mars au centre social. Mercredi 16 mars : Soirée thématique avec Sophie BENKEMOUNN, docteur en médecine et fondatrice de l'atelier des parents, « pas d'écrans, mais quoi alors ? » à 20h00. Du 21 au 25 mars : des ateliers sont organisés tout au long de la semaine, cuisine, créativité, promenade, jeu de société... plus d'informations sur les flyers au centre social. Samedi 26 mars : Pour clôturer cette semaine, nous vous proposons un spectacle à 9 h 30 suivi d'ateliers créatifs. (Affiche semaine de la petite enfance)

Gratuit, sur inscription au centre social.

Atelier touché maternant

Tous les 1ers lundis du mois de 14 h à 15 h 30, vous pouvez profiter d'un moment privilégié de détente pour découvrir une autre façon de communiquer et de renforcer le lien avec votre bébé, avec les « ateliers toucher maternants ». Réalisé par une puéricultrice formée pour vos enfants de 2 mois à 3 ans.

Également, ces lundis, de 15 h 30 à 17 h un « accompagnement à la parentalité » vous est proposé, pour vos enfants de 0 à 6 ans, par l'infirmière puéricultrice, qui peut vous accompagner autour de vos questions sur votre enfant : l'alimentation, le sommeil, les pleurs, éveil, mode de garde... Votre bébé pourra être pesé et mesuré.

La référente famille du centre social est également présente lors de ces temps d'échange.

Lundi 7 mars 2022.

Lundi 4 avril 2022.

Lundi 2 mai 2022

Gratuit, sur inscription au 06.86.55.96.31.

Relais assistantes maternelles

Une nouvelle convention collective pour les assistantes maternelles !

Désormais, les assistantes maternelles employées par des particuliers employeurs relèvent de la convention collective du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

Pour mieux comprendre, les assistantes maternelles ont pu participer à une visioconférence proposée par particulier emploi, le samedi 5 février, au centre social. Un moment d'explication synthétique qui a permis de passer en revue les principaux changements entre l'ancienne et la nouvelle convention. Les points les plus importants sont les suivants :

Pour les congés payés : plus de paiement par 1/12ème après la période d'acquisition.

La rémunération : Les heures majorées le sont à 10% minimum. Et l'indemnité de rupture est égale au 1/80ème des salaires bruts totaux (sur 9 mois minimum d'ancienneté à la date d'envoi du courrier).

Le préavis est de 8 jours si contrats moins de 3 mois, 15 jours si entre 3 mois et un an, et d'1 mois si plus d'un an.

L'absence de l'enfant, à calculer sur 12 mois à compter de la date d'embauche : non rémunération réduite à 5 jours annuels en cas d'absence de courte durée, et toujours à 15 jours si consécutifs.

La régularisation de salaire est calculée tous les ans, et appliquée à la fin du contrat, avec accord écrit entre les deux parties.

Ces dispositions s'appliquent aux nouveaux contrats de travail conclus à partir du 1er janvier 2022, mais aussi aux contrats antérieurs signés avant cette date. L'application est impérative : la rédaction d'un avenant au contrat de travail peut être utile, voire nécessaire selon les cas. Les points à surveiller sont nombreux : contrat de travail, temps de travail, rémunération, rupture etc.

Lire et comprendre la convention n'est pas simple ! Le Relais Petite Enfance peut vous recevoir pour vous informer et vous renseigner, que vous soyez assistante maternelle, parent employeur ou futur employeur. N'hésitez pas, soit par mail ram@fptcsec.fr ou au 03 26 09 25 81.



Secteur jeunes



Dans le cadre de l'accueil jeunes, les vacances d'hiver se sont déroulées dans la convivialité. Les jeunes ont pu profiter de multiples activités comme center parcs, djembé, fabrications, jeux divers...



Les commerces dans notre ville avant 1914 **Rue Jean Baptiste Vaillant**

La rue de la GARE en 1914 aujourd'hui rebaptisée rue Jean-Baptiste VAILLANT. Pour mémoire, Monsieur Jean-Baptiste VAILLANT est né le 9 Mars 1877 à Burtoncourt en Lorraine. Décédé le 17 Octobre 1941. Militaire engagé dans la légion étrangère, il fit la majeure partie de sa carrière dans les colonies françaises de l'époque pendant 16 ans. De retour en métropole il termina son engagement au 132 ème régiment d'infanterie quartier Neufchâtel à Reims. Retraité militaire il participa activement à la reconstruction de Saint-Brice- Courcelles après la guerre de 1914. Il fut Maire de notre Ville de 1934 à 1941. En reconnaissance, de son dévouement, la rue de la Gare est devenue

la rue Jean-Baptiste VAILLANT.

La rue de la Gare était à cette époque une des rues les plus commerçantes de ce village :

- Trois débits de boissons tabac
- Un hôtel café restaurant
- Trois magasins d'alimentation
- Épicerie- charcuterie
- Une boucherie

Aujourd'hui il reste deux commerces : bar-tabac-restaurant « Le Saint-Fiacre » et un salon de coiffure.



Tabac-buvette



Etablissements Economiques d'alimentation



Boucherie « Weyand » et Café de l'Union



Boucherie et bureau de tabac



Café de l'Union et Société Rémoise de l'épicerie et charcuterie



Café de l'Union cour intérieure



Café de la Poste le 30 septembre 1906 (Actuel Saint-Fiacre)



Café de l'Union cour intérieure

Les travaux dans la commune



Les travaux de rénovation de l'accueil de la Mairie avancent à grands pas. La nouvelle dalle a été coulée. En attendant le carlage.



Fleurissement du rond point Libération / Quatres routes



Les nouveaux murs antibruit ont été installés au niveau des terrains de tennis au parc du Mont Hermé

Maternelle et musique



Prévu initialement courant janvier mais reporté en mars, (suite à la désorganisation du monde scolaire due à la pandémie que nous espérons tous finissante..), un nouveau partenariat École Maternelle-Ecole de Musique voit le jour très prochainement. À l'image du partenariat en classes élémentaires mis en place depuis plus d'une vingtaine d'années, il ne s'agit pas de formater de petits Mozart parce qu'ici, la musique est

utilisée comme un outil de développement de la mémoire, du développement moteur et cognitif de l'enfant. Ce partenariat n'est pas et ne peut pas être ponctuel, il s'inscrit nécessairement dans la durée comme toute action pédagogique sérieuse et efficace pour le « bien grandir », et s'exercera pleinement pendant le temps scolaire au bénéfice de nos petits Bricocorcelliens. Totalement gratuit pour les parents, le financement de ce partenariat est assuré par l'école de musique, et donc totalement par la subvention municipale. Le lien Municipalité-Ecoles est un axe majeur de la politique municipale qui se traduit concrètement par cette initiative qui concernera les cinq classes maternelles, à raison d'une séance le vendredi matin (1X15jours). L'intervenante en milieu scolaire est bien connue par celles et ceux que la musique passionne dans notre commune, Lore Anne Cave dispose d'un CV éloquent à la fois comme musicienne et intervenante musicale (crèche, éveil musical, 'orchestre à l'école' en collège..). C'est en accord et avec confiance que Mme Leuk et M.Sené lui confient les rênes de ce projet, sous le regard attentif de l'Éducation Nationale.

Croq'Notes Assemblée Générale

Dans son discours introductif, notre présidente nous souhaite une bonne année 2022, plus sereine que l'année écoulée qui pourra nous apporter santé, paix, tolérance, amour, amitié, bonheur, bienveillance, joie, rires et bien entendu chants. Que des bonnes choses. Et si « les belles choses sont comme les anti-dérapants, elles s'accrochent » (Patrick Boucq), avec le programme de cette année : concert de printemps avec Saint-Brice Harmony et la Fanfare, séjour à Saint-Malo pendant l'Ascension, repas de fin d'année fin juin, le concert de nos 40 ans en décembre, nous devrions passer une belle année choralistique. Une assemblée générale qui démarre dans la bonne humeur - quarante trois choristes y ont assisté et posé les questions qu'ils souhaitaient, notamment les nouveaux arrivants heureux



d'avoir rejoint le groupe. L'ordre du jour a été respecté et toutes les rubriques soumises au vote, approuvées à l'unanimité. Les personnes invitées s'accordent pour dire que nous évoluons dans une ambiance de franche camaraderie – mais qui ne se termine pas par le pot de l'amitié (pourtant réclamé par Jacques) les règles d'hygiène devant être respectées. Notre présidente a néanmoins promis que nous nous rattraperions ! Bien sûr, Marianne nous a redit tout son amour et Marie-France concocté le poème du moment. La vie de la chorale a été bouleversée ces dernières années avec la disparition de cinq membres dont notre doyen Michel en juillet dernier. Mais il nous faut aller de l'avant sans oublier nos chers disparus car notre but est de rendre les gens heureux.



L'atelier chorégraphique de retour sur scène



Pour notre plus grand plaisir, l'atelier chorégraphique de Saint Brice Courcelles sera de nouveau sur scène pour son spectacle « Entrez dans la danse ». Des chansons seront interprétées sur des bandes sons par les chanteurs et les danseurs proposeront des danses folkloriques, de salon, latines et modernes agrémentées de saynètes. En 1ère partie, entre autres : Valse d'Amélie Poulain, Chariots of Fire, Le Grand Blond avec une chaussure noire, La Chèvre, , 2 danses seront interprétées par des élèves de CP de l'école Jacques Prévert : La Soupe aux choux et

Do, Ré, Mi. En 2ème partie, entre autres : Vox Clamantis, Le Cordonnier, Dans les plaines du Far-West, Mister Banjo, Pendant l'entracte et au final une surprise vous attend, mais chut, pour en profiter, venez nombreux encourager cet atelier chorégraphique qui a repris, avec courage et enthousiasme pour, de nouveau, nous enchanter. Réservez donc ces dates pour venir les applaudir : vendredi 13 mai à 20h ou samedi 14 mai à 15h, salle des Fêtes de Saint Brice Courcelles, entrée : 5 €

CCAS un grand merci

Le C.C.A.S. remercie toutes celles et ceux qui ont participé à la collecte des boîtes solidaires en faveur des sans abris. C'est donc 54 colis qui ont été collectés avec des emballages personnalisés, on a pu voir des collages des dessins et des petits mots. Le camion de la Maraudes Citoyenne était rempli, les boîtes ont été distribuées le soir de Noël. Encore MERCI !



Jardins familiaux 2022, les activités reprennent



Après deux années successives pendant lesquelles seules les activités de jardinage individuel ou en famille étaient autorisées dans les parcelles que loue l'association, une action collective se déroulera dans le jardin pédagogique. Une démonstration de taille des arbres fruitiers situés dans ce jardin aura lieu samedi 12 mars à partir de 14h30. Démonstration animée par Robert Gaillard, membre actif de la société d'horticulture de Reims, spécialiste de la taille et du greffage. Alors, pour comprendre les principes de la taille, pour favoriser un développement harmonieux des arbres et leur fructification, n'hésitez pas à nous rejoindre. Lieu : Chemin des Marais et pour les personnes qui le souhaitent, un rendez-vous est fixé à 14h15 devant la mairie de Saint Brice Courcelles.



Jumelage assemblée générale



Ce lundi 24 janvier, le Comité de Jumelage a tenu son assemblée Générale précédée d'une Assemblée Générale Extraordinaire dont l'ordre du jour était la mise à jour des statuts qui dataient de plus de 20 Ans et qui nécessitaient quelques précisions, même si comme l'a dit Madame le Maire, notre association est encore jeune. L'élément marquant de 2021 a été la visite de la délégation allemande en novembre, visite appréciée par tous les participants. La prochaine étape devrait nous permettre d'acter la démarche officielle visant à un jumelage, mais restons patients et attendons un retour de nos amis allemands. En ce qui concerne nos projets sur 2022, nous restons prudents. Notre maître mot pour 2022, sera l'agilité. Monsieur le Président est optimiste car il reste persuadé que nous saurons nous adapter au contexte quel qu'il soit dans les mois et les années à venir. Les jumelages tels qu'ils ont été bâtis dans les années d'après-

guerre sont dépassés et doivent évoluer. Nous devons trouver de nouvelles pistes de collaboration transfrontalières. Nous devons nous sortir de notre périmètre de confort et nous ouvrir aux autres associations de Saint Brice pour servir non pas d'agence de voyage pour passer un week-end sympathique à l'étranger mais de courroie de transmission vers leurs alter ego allemandes ou anglaises. Soyons réalistes, le jumelage 2.0 que l'on envisageait un temps avec l'Espagne ne peut s'envisager que comme complément à des liens tissés en présentiel. Ainsi, au-delà du vecteur de l'image de la commune, nous avons donc aussi notre rôle à jouer dans le développement du lien social au niveau communal et aussi au niveau européen... Le Comité de Jumelage vous donne rendez-vous le samedi 19 mars prochain pour une soirée avec la dynamique formation Nous, on attend Paulette.



Pleine nature Les randos d'hiver

Le dimanche 23 janvier, Sandrine et Bertrand ont emmené la quinzaine de randonneurs à Cernay-les-Reims. Parcours bien boueux mais pas de chute à déplorer. Celle du 6 février eut lieu l'après-midi. Seulement 4 randonneurs sont partis en balade vers Hermonville. Chemins un peu boueux, grisaille mais découverte de jolis trompe-l'œil dans le village.



Les balades du jeudi se poursuivent. Le 21 janvier vers Berry-au-Bac, le 27, 15 personnes au départ de Treslon en ce jeudi après-midi pour une balade de 10 km à travers bois et champs. Les plus courageux, ont pris une bonne grimpe afin d'aller découvrir la source Ste Valentine en suivant le randonneur géocacheur : un petit endroit charmant ! Le temps était mitigé, un petit crachin en début et en fin de rando... non, non, nous n'étions pas en Bretagne ;-) mais bien dans notre Marne que nous découvrons ou redécouvrons chaque semaine avec plaisir. Le 3, direction Prouilly, le 10 février, rando « urbaine » proposée par Béatrice et Serge : une vingtaine de personnes, au départ de Cormontreuil. Direction les bords du Canal avec la découverte des parcs de Cormontreuil pour 8 km de sentiers, bien agréable de découvrir cette autre facette de la ville que nous traversons régulièrement sans connaître ces jolis coins de verdure aménagés.

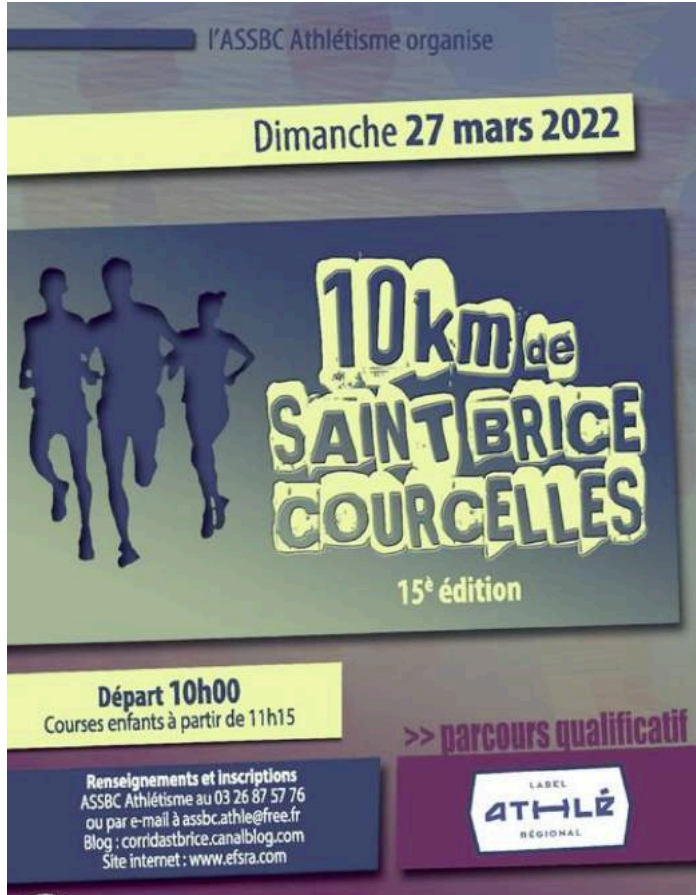


Une fois par mois environ, Lionel proposera une rando le lundi après-midi (suivant un dimanche sans rando) : Le 17 janvier, au départ de Berru 12 personnes étaient présentes pour une balade de 8 km via les chemins forestiers, les pieds dans la boue !!! Pas de soleil mais la forêt reste un milieu privilégié pour de l'exercice : il faut garder l'équilibre !!! Ça glisse !!! Et puis il y a les échanges conviviaux. Agrémentés d'une petite boisson et de petits gâteaux ça fait du bien. En ce lundi 14 février, jour des amoureux, 8 personnes pour découvrir le village de Chigny-Les-Roses avec son joli Château. Petite grimpe pour commencer, puis chemin très agréable aux bords des vignes jusqu'à Rilly-la-Montagne, qui a aussi son château, avec un petit rayon de soleil qui nous accompagne. Très joli panorama des hauteurs de Chigny et de Rilly sur les plaines qui s'étendent jusqu'à Reims.



ASSBC Athlétisme fin de saison indoor

Tous renseignements, résultats, inscriptions sur :
<http://assbcathle.over-blog.fr/>



La saison indoor touche à sa fin. Les championnats départementaux se sont déroulés au creps de Reims et la section compte 2 titres (marche minime, perche master), une médaille d'argent (marche benjamin) et une médaille de bronze (50m haies benjamin). Aux championnats de Grand Est ce sont deux titres qui ont été décrochés (perche juniore et séniore) qui ouvrent les portes des championnats de France jeunes qui se disputeront à Nantes. L'évènement en mars sera le retour des 10km de Saint Brice Courcelles. Après avoir dû annuler en 2020 et 2021 cette compétition se déroulant dans les rues de la commune, nous vous donnons rendez vous le **dimanche 27 mars** pour un départ prévu à 10h00 pour le 10km réservé aux personnes nées en 2006 et avant.

Trois courses jeunes seront proposées à partir de 11h30. Les inscriptions sont à effectuer jusqu'au 24 mars 2022

- en ligne sur les sites <http://corridastbrice.canalblog.com> ou www.efsra.com

- par courrier à ASSBC Athlétisme 13 place Boris Vian 51370 Saint Brice Courcelles (bulletin sur les sites).

Venez nombreux

ASSBC Basket Les seniors filles dans le top 4

Après 11 matchs dans le championnat réunifié avec la Lorraine, les joueuses de John PATINO occupent la 3e place avec un bilan de 7 victoires pour 4 défaites.



Soirée de Gala du club

Le **samedi 22 avril 2022**, le club organise sa soirée de Gala à la salle des fêtes de la Ville.

Un bal ouvert à tous :

- 20 euros à partir de 13 ans
- 10 euros pour les jeunes âgés de 5 à 12 ans
- Gratuit pour les jeunes de moins de 5 ans

Les inscriptions ouvrent le 20 février et le formulaire d'inscription sera disponible sur nos réseaux sociaux.

Expression des minorités 15

L'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales impose qu'un espace soit réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale dans le bulletin d'informations générales. Ces conseillers bénéficient d'un droit d'expression individuel s'ils ne sont rattachés à aucun groupe. M. Saingery, Mme Henry et M. Billy ont été élus sur la liste « Saint Brice Courcelles 2020 » mais ne se sont pas constitués en groupe. Ils bénéficient donc tous les trois d'un espace d'expression égal.

Depuis de nombreuses années dans notre commune les sondages se suivent et se ressemblent : Jusqu'à 93% des parents souhaitent le retour à 4 jours d'école par semaine... Le coronavirus nous aurait-il rendus sourds?*

nicolas@saingery.fr

(*) Source : Journal L'Union du 22 novembre 2019.



La face sombre de la gestion municipale – Episode 1 : l'urbanisme, secteur Pasteur / Jean Jaurès / Guillochin

Egarement entre intérêt particulier et intérêt public local : 41 logements au carrefour des rues Pasteur/Détrès/Danton, 40 logements à la place de l'ancien foyer pour tous, bientôt 20 logements de plus à côté des anciens terrains de tennis. Enclavement de notre petite église, saturation de nos parkings publics, bétonisation jusqu'aux abords de la Vesle. En urbanisant autant, respectons-nous vraiment notre identité villageoise et notre patrimoine communal ? Préservons-nous réellement notre environnement et notre qualité de vie ? Acquisition, en septembre 2021, par la municipalité de l'équipement de stockage des déchets ménagers et du parking extérieur de la nouvelle résidence de la rue Jean Jaurès. Est-ce de la compétence de la commune de se substituer aux obligations d'une copropriété concernant le stockage des ordures ménagères avant collecte ? Reprendre à la charge de la commune un espace de stationnement principalement utilisé par les résidents et visiteurs d'un immeuble privé relève-t-il d'un intérêt public ?

Abstraction de la neutralité et contournement des règles de procédure au bénéfice d'un même acquéreur privé : Le maire a fait mention par mail d'une préemption adoptée à la majorité des élus municipaux sur un bien situé au 1 rue Pasteur pour faire abandonner la vente. Or, le conseil municipal n'a jamais voté une délibération instaurant un droit de préemption à cet endroit. Curieusement, cette maison a été vendue au promoteur des immeubles évoqués ci-dessus. Pourquoi la mairie a-t-elle fait usage d'un tel procédé pour favoriser cet acquéreur ? Bis repetita, les acheteurs intéressés par la vente de la propriété « Baudin » au 2 ter rue Jules Guillochin ont été découragés par la mairie toujours au profit de ce même promoteur. Pourquoi ce favoritisme ? Sans motif d'intérêt général, la mairie cède une partie d'un terrain à usage public pour permettre la construction d'un immeuble privé de 20 logements, sans mentionner qu'historiquement ce terrain a été légué par M. GUILLOCHIN à la commune en vue d'aménager une aire de loisirs pour enfants. Le maire et l'ad-joint à l'urbanisme autorisent, sans habilitation du conseil municipal, seule autorité compétente pour la gestion des biens communaux, une opération de bornage en vue d'une division parcellaire initiée et financée par ce même promoteur privé sur un terrain public inaliénable. Quelques mois plus tard, ils font voter au conseil municipal une délibération de désaffectation fictive pour déclasser une portion de cette parcelle en vue de la céder à ce promoteur privé. Quel respect pour le donateur ? Quel intérêt cette opération a-t-elle pour notre commune ?

Des décisions municipales sans réflexion de fond ni volonté de transparence : rejet des questions posées depuis mai 2021 autour du projet de construction de la rue Guillochin, refus de consultation de documents, dissimulation d'informations, utilisation d'arguments erronées en instance, réflexion de fond sur l'intérêt général écartée, négation des demandes de retrait des 2 délibérations (déclassement et cession du terrain public) et de retrait du permis de construire, laissées pour lettre morte.

Quand la gouvernance manque d'éthique et de transparence, elle gangrène l'image de la politique.
Séverine HENRY, conseillère municipale

DYNAMISER NOS COMMERCES

Contrairement à d'autres communes nous avons encore la chance de disposer d'un certain nombre de commerces. Certains se trouvent dans l'axe principal de circulation de la commune mais d'autres sont mal desservis et décentralisés. De plus aucune information n'est donnée sur l'existence des commerces à l'entrée du village. La pose de panneaux indicatifs aux entrées de la commune (angle rue Pasteur et la Traversière.....) et dans la commune des panneaux directionnels explicites visibles vers la place Jacques Brel seront des facteurs pour faire vivre cet espace.

Il est temps et opportun de soutenir et valoriser notre commerce de proximité, que ce soit à l'échelle personnel ou au niveau de la responsabilité municipale. A souligner l'installation d'une pizzeria qui vient compléter favorablement l'offre commerciale. Une étude globale de la situation évoquée semble nécessaire pour obtenir une réponse adaptée.

NB : le panneau d' « Affichage Libre » de la rue Pasteur a été remis en place et l'engagement respecté.
Evelyne FERNANDEZ-TOUSSAINT Conseillère municipale.

Don du sang remerciements

40 volontaires sont venus au don du sang lundi 7 février. Nous tenions à les remercier de leur participation en cette période de pandémie. Grâce à leur action, ils ont contribué à satisfaire les demandes importantes de produits sanguins qui sont adressés quotidiennement à l'EFS.

Ouverture déchetterie

La déchetterie de Saint-Brice-Courcelles rouvre ses portes Après 16 mois de travaux, la déchetterie de Saint-Brice-Courcelles a réouvert ses portes depuis le 3 février.

Les importants travaux, finalisés plus tôt que prévu, ont été engagés par le Grand Reims pour améliorer les conditions d'accès et accroître la valorisation des déchets en facilitant le geste de tri des habitants.

Jours et horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi
De 9 h à 19 h*
Dimanche et jours fériés
De 9 h à 12 h*

Déchets ménagers

Bac vert : les lundis et jeudis
Bac jaune : les jeudis.

Inscriptions scolaires c'est maintenant

Les inscriptions à l'école pour la rentrée 2022 sont ouvertes. Les formulaires sont à compléter en ligne sur le site de la Mairie avec les pièces justificatives demandées.

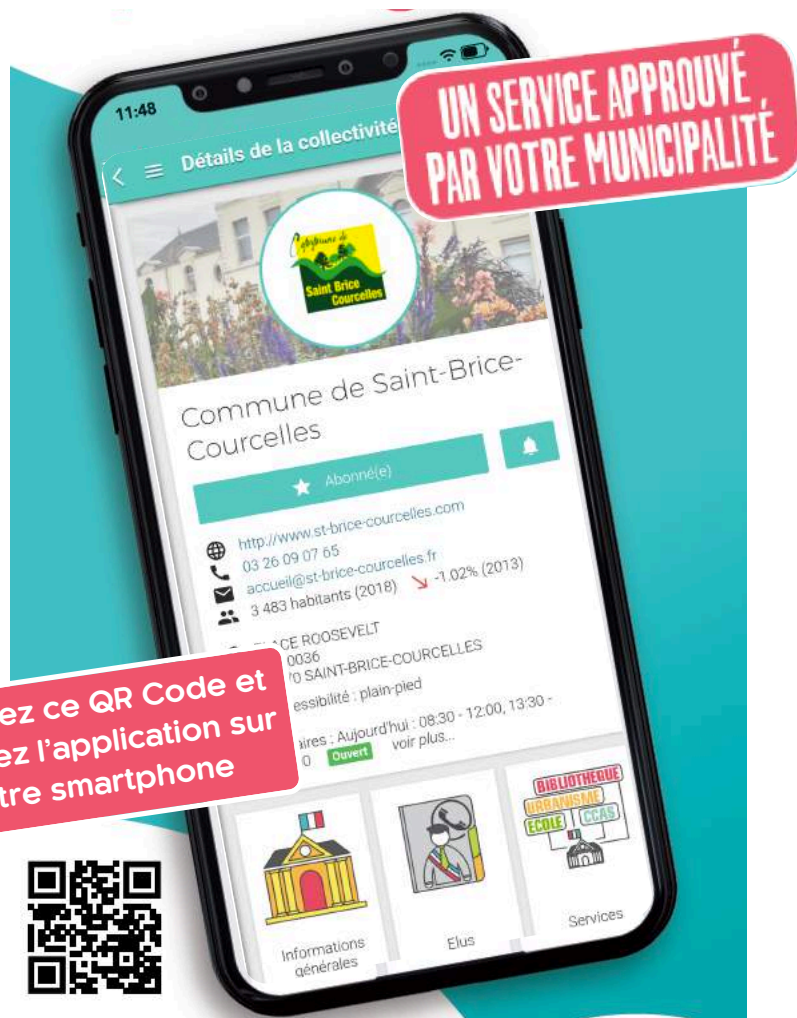
Les élèves déjà inscrits à l'école maternelle Pauline Kergomard et à l'école élémentaire Jacques Prévert n'ont pas besoin de se réinscrire ; leur réinscription est automatique même pour ceux passant de la grande section au CP. En revanche, pour tous les autres élèves, leurs familles doivent penser à les inscrire le plus tôt possible. Les enfants nés en 2020 dont les parents souhaiteraient, dès la rentrée 2022, les mettre à l'école, seront sur liste d'attente (l'admission se faisant en fonction des places disponibles).

Une nouvelle actualités ?

Recevez directement la notification sur votre smartphone !



la solution simple,
rapide et gratuite !



inscriptions
scolaires

